

Titre

Proposition de la commission
Adhérer au projet du Conseil fédéral

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble
Für Annahme des Entwurfes

28 Stimmen
(Einstimmigkeit)

Proposition Morniroli

Loi fédérale sur les aides financières pour la sauvegarde et la promotion des langues et des cultures romanches et italiennes

An den Nationalrat – Au Conseil national

Cavadini Jean (L, NE), rapporteur: Le représentant du Conseil fédéral a dit très exactement ce qu'il convenait de dire. Nous vous demandons donc également de rejeter la proposition Morniroli, qui aurait un certain nombre de conséquences plus regrettables qu'avantageuses. Les «langues italienne et romanche» sont un nom générique qui recouvre plusieurs parlers. D'ailleurs, nous venons d'adopter, dans la proposition d'article constitutionnel, une telle formulation, et il s'agit d'être très précis. Nous parlons bien des langues et des cultures (au pluriel cela va de soi) italienne et romanche (au singulier), de telle manière qu'il n'y ait nulle ambiguïté.

94.3233

Motion Plattner
Förderung des Rätoromanischen
Promotion du romanche

Diskussion – Discussion

Siehe Seite 293 hiervoor – Voir page 293 ci-devant

La proposition Morniroli aurait pour conséquence, par exemple, que la Confédération et les cantons s'obligeraient à soutenir toute forme de langue pratiquée par l'une ou l'autre personne dans l'un de ces deux cantons.

Les termes d'opposition, comme l'a très bien dit M^{me} Dreifuss, conseillère fédérale, seraient plus soulignés que les termes d'unité que l'on doit ici reprendre.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons d'en rester au projet du Conseil fédéral et de rejeter la proposition Morniroli.

Plattner Gian-Reto (S, BS): Dieser Vorstoss ist genau ein Jahr alt. Es haben ihn 27 Ratsmitglieder unterzeichnet. Er hatte damals den Sinn, einen Ausweg aus der verfahrenen Situation um den Sprachenartikel zu zeigen.

Heute – ein Jahr später – stelle ich fest, dass das Ziel, das dieser Vorstoss erreichen wollte, sich auf anderem Wege hat erreichen lassen. Die Inhalte dieses Vorstosses sind vollumfänglich erfüllt. Wir haben eben gerade den letzten Nagel eingeschlagen.

Ich schlage Ihnen der guten Ordnung halber deshalb vor, diese Motion in ein Postulat umzuwandeln, dieses zu überweisen und als erledigt zu erklären.

Abstimmung – Vote

Für den Antrag der Kommission
Für den Antrag Morniroli

28 Stimmen
1 Stimme

Dreifuss Ruth, conseillère fédérale: Cela correspond tout à fait aux intentions du Conseil fédéral. Il était même prêt à accepter le premier point sous forme de motion, mais il a prouvé sa volonté de le réaliser, comme vient de le dire le motionnaire. Si le Conseil fédéral demandait de rejeter le deuxième point, c'est bien sûr parce que, juridiquement, on ne peut régler cette question au niveau de la loi et qu'il faut l'ancrer dans la constitution.

Avec la décision que vous avez prise tout à l'heure, comme le disait M. Plattner, ceci a été atteint par une autre voie que celle qui était initialement prévue. On peut effectivement considérer que nous avons réalisé le mandat imposé par la motion et la transmettre sous forme de postulat que l'on peut «abschreiben».

Überwiesen und abgeschrieben – Transmis et classé

Ingress, Art. 1

Antrag der Kommission
Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Préambule, art. 1

Proposition de la commission
Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Art. 2

Antrag der Kommission
Abs. 1
Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates
Abs. 2
Er kann zur Erhaltung
Abs. 3–5
Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Art. 2

Proposition de la commission
Al. 1
Adhérer au projet du Conseil fédéral
Al. 2
La Confédération peut,
Al. 3–5
Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Art. 3–8

Antrag der Kommission
Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates
Proposition de la commission
Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Motion Plattner Förderung des Rätoromanischen

Motion Plattner Promotion du romanche

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1995
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Ständerat
Conseil	Conseil des Etats
Consiglio	Consiglio degli Stati
Sitzung	19
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	94.3233
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.06.1995 - 18:15
Date	
Data	
Seite	672-672
Page	
Pagina	
Ref. No	20 026 022

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.